

*POUR LES AVEUGLES
PAR LES AVEUGLES*

BULLETIN MENSUEL
DE
**L'UNION DES AVEUGLES
DE GUERRE**

Reconnue d'utilité publique par décret du 9 avril 1921

ET

**JOURNAL DES SOLDATS BLESSÉS
AUX YEUX**

SOMMAIRE

L'U.A.G. et les nouveaux Aveugles de Guerre. — La mort de Lagarde. —
Notre Association pendant la Guerre. — A Monsieur de Traversay. — Scapini
est élu Président des Députés Anciens Combattants. — Note sur le Braille. —
Le Livre parlé. — Pour les séjours à Bouleville

Chronique de l'U. A. G.

Entre nous. — Cotisations 1940. — A la Régionale de Lyon. — Avis divers.
Listes de donateurs

Administration: SIÈGE DE L'U.A.G., 49, RUE BLANCHE, PARIS (9^e)

Téléphone: TRINITÉ 85-83

Chèque Postal: PARIS 160-31

Siège provisoire: FRANCEVILLE (Calvados)

8.2
606

BULLETIN MENSUEL
DE
L'UNION DES AVEUGLES DE GUERRE

L'U. A. G. ET LES NOUVEAUX AVEUGLES
DE GUERRE

Président d'Honneur
de l'Union des Aveugles de Guerre
M. Albert LEBRUN, président de la République

Comité de Patronage

† M. Brioux, de l'Académie Française, <i>Président honoraire</i> ;	Miss Grace Harper ;
† M. Barthou, <i>ancien Président du Conseil</i> ;	Miss Winifred Holt ;
M. le colonel Fabry, <i>Député, ancien Ministre</i> ;	M ^{me} Léopold Kahn ;
† M. le général Balfourier ;	M. Krung ;
M. J. Ridgely-Carter ;	M. Lugol, <i>ancien Sénateur</i> ;
M. Paul de Cassagnac, <i>ancien Député</i> ;	† M ^{me} la maréchale Maunoury ;
M. Maurice Donnay, <i>de l'Académie Française</i> ;	M. Samuel Milbank ;
M. Duco, <i>Médecin-Inspecteur</i> ;	M. Meyer, <i>Conseiller d'Etat</i> ;
M. Fribourg, <i>Député</i> ;	M. Henry Paté, <i>Député</i> ;
M ^{is} Alice Getty ;	† M ^e Henri Robert, <i>de l'Académie française, ancien Bâtonnier de l'Ordre des Avocats</i> ;
M. Justin Godart, <i>ancien Ministre</i> ;	M le général Sainte-Claire-Déville ;
	† M. Vallery-Radot.

Beaucoup de nos camarades nous ont, au cours de ces derniers temps, posé la même question : Y a-t-il de nouveaux Aveugles de Guerre, sont-ils nombreux, avez-vous pu les joindre, que faites-vous pour eux ?

Les camarades qui nous parlent ainsi interprètent la pensée de l'Union toute entière et nous devons, à l'approche de notre Assemblée Générale, les renseigner à ce sujet, les informer de notre action et aborder avec eux les problèmes et les devoirs nouveaux qui nous incombent.

Après ces six premiers mois de guerre, sur les formes de laquelle il n'est pas utile de s'étendre ici, nous pouvons dire que dans l'ensemble elle a fait peu de victimes et que le nombre de ceux qui ont perdu la vue est très faible. Il y a eu relativement assez de Blessés aux Yeux, mais très peu de cas entraînant la cécité complète.

La situation administrative de ces camarades est la suivante : Jusqu'à leur réforme et la délivrance de leur titre provisoire de pension, ils appartiennent au Ministère de la Guerre ; ce n'est que leur réforme prononcée qu'ils dépendent du Ministère des Anciens Combattants et Pensionnés, qui devra pourvoir à leur rééducation et à leur reclassement social.

Nous vous avons fait savoir précédemment, que dès le début des hostilités, nous avons offert au Ministre des Anciens Combattants l'aide de l'U. A. G. pour le seconder dans sa tâche élevée et complexe envers nos nouveaux camarades, et nous avons dit le parfait accueil que M. René Besse nous avait réservé et la confiance qu'il nous accordait en nous faisant part des mesures de coordination et de collaboration qu'il avait prises immédiatement à cet effet.

Il va de soi que les méthodes de rééducation d'ensemble dans des Etablissements aménagés spécialement, comme au cours de la dernière

guerre, ne peuvent s'appliquer dans la période présente, puisque nos nouveaux camarades sont fort peu nombreux. Nous n'en devons pas moins agir pour leur permettre de commencer cette rééducation, en intervenant auprès de chacun d'eux, individuellement, en cherchant dans leur entourage des personnes qualifiées pour les suivre, leur donner les premières notions de Braille, de machine à écrire, pour les initier, en un mot, aux conditions de leur nouvelle vie. Tâche délicate, qui ne peut être confiée qu'à des personnes habituées à la vie des Aveugles, capables également de remplir auprès d'eux le rôle moral, primordial, qui dès les premiers mois peut avoir une influence décisive sur leur orientation et leur rééducation.

Le premier aveugle de cette guerre, que M. le Ministre des Anciens Combattants nous a signalé personnellement, est M. Léonce Roque, ancien employé de l'Assistance Publique, habitant Amiens. M. Léonce Roque a commencé sa rééducation, nous le suivrons dans ses progrès et nous publions plus loin la lettre que nous avons reçue de lui, après notre première visite, lettre qui permettra à nos camarades de juger de l'utilité de notre action et de la valeur de notre méthode.

Mais si M. Léonce Roque a été réformé rapidement, il n'en est pas de même pour nos autres nouveaux camarades qui sont encore dans les Centres sanitaires et dont les blessures demanderont des soins plus ou moins prolongés. Ces camarades ne sont pas dans les dispositions de santé voulues pour entreprendre leur rééducation ; cependant, et nous le savons tous par expérience, il est nécessaire de les entourer de suite d'autres Aveugles, de les mettre en contact avec leurs aînés de l'U. A. G. qui sauront les encourager, leur parler d'avenir, les distraire, les préparer à leur rééducation et, même, toutes les fois que cela sera possible, commencer l'étude du Braille qui provoque toujours chez les nouveaux Aveugles un très vif intérêt.

C'est ce que l'U. A. G. s'efforce de faire, avec les concours que nous pouvons nous adjoindre et nous remercions ici ceux de nos camarades qui se sont déjà voués à cette tâche. Parfois ce rôle est difficile à remplir, lorsqu'il s'agit, comme pour notre camarade Calmès, Président de la Section de Toulouse, de suivre un nouvel aveugle bi-mancho, qui se ressentira longtemps de ses graves blessures, mais que l'action de l'U. A. G. reconforte tout particulièrement, parce qu'il se trouve éloigné de sa famille qui réside hors de France.

L'U. A. G. prend chaque jour des dispositions pour répondre à ses nouveaux devoirs. Nous demandons à chacun de nos membres de nous aider. Nous avertirons souvent nous-mêmes nos camarades du rôle qu'ils pourront remplir dans leur région, lorsqu'un nouvel aveugle de guerre y sera envoyé et, d'avance, nous les en remercions.

Ainsi, tous associés dans l'esprit de grande fraternité qui anime l'U. A. G., nous accomplirons notre devoir de solidarité et de sollicitude envers nos jeunes frères aveugles de guerre.

A. CONAN.

Ainsi que nous l'avons indiqué dans l'article précédent, nous extrayons les passages suivants de la lettre de M. Léonce ROQUE, nouvel aveugle de guerre :

« D'autre part, je tiens à vous remercier de votre visite ; celle-ci m'a fait moralement un bien immense car je suis heureux de voir que l'Union des Aveugles de Guerre fait tout ce qui est en son pouvoir pour reconforter ses membres et c'est un grand point pour moi de savoir que je puis m'adresser en toute confiance à la grande famille qu'est l'Union des Aveugles de Guerre.

Je vous prie de m'excuser au sujet de la montre que vous m'avez remise et qui m'a fait le plus grand plaisir, mais j'ai omis de vous demander quel en était le prix. Vous voudrez donc me faire savoir de combien je vous suis redevable.

En vous remerciant encore une fois de tout l'intérêt que vous me portez, veuillez je vous prie, agréer Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les plus reconnaissants. »

Pour ROQUE :

M^{me} ROQUE.

LA MORT DE LAGARDE

Ce Bulletin apportera, comme le précédent, une pénible nouvelle à tous les membres de l'U. A. G. Après une maladie de plusieurs mois, notre camarade Lagarde s'est éteint, le 7 février dernier, enlevé prématurément à l'affection des siens et à l'amicale sympathie de tous ceux qui le connaissaient !

Au début de 1939, il avait quitté Brive, où il résidait depuis une trentaine d'années et, appelé par ses devoirs de chef de famille, il s'était fixé à Ustaritz, dans les Basses-Pyrénées. L'inhumation eut lieu, le 12 février, à Brive, où se trouve le caveau de famille. Malgré la rigueur de la température et les difficultés des communications, une assistance nombreuse d'anciens combattants de Brive et d'aveugles de guerre, venus de Paris et de différents départements, avait tenu à rendre un pieux hommage à notre regretté camarade.

Notre Président Conan, puis le Docteur Lafond, Président de la Section de l'U. N. C. de Brive, rappelèrent, en termes émus, les hautes qualités de cœur, de loyauté et de jugement qui avaient toujours valu à notre camarade Lagarde la confiance, l'estime et l'amitié de tous.

Dès la fondation de l'Union, les Aveugles de Guerre avaient désigné Lagarde pour faire partie du Conseil d'Administration et ces fonctions lui furent renouvelées à l'expiration de chacun de ses mandats. C'est que tous les membres de l'Union, qui suivent de près la marche de notre Association, avaient eu vite fait de reconnaître, chez Lagarde, ces qualités de bon sens, de droiture et de dévouement qui s'imposaient dans chacune de ses interventions. Tous ceux d'entre nous, qui ont assisté à nos Assemblées Générales ou aux séances du Conseil d'Administration, gardent en mémoire, lors de nos discussions un peu trop houleuses, la voix calme quoique vibrant du plus pur accent méridional, qui s'élevait pour rechercher la solution qui apaiserait les esprits. C'est qu'en effet Lagarde savait éviter de se laisser aller à la passion, même en défendant les idées qu'il croyait les plus conformes aux intérêts des Aveugles de Guerre. La modération venait, en lui, compléter ses qualités naturelles et augmenter ainsi la sûreté de son jugement. Son activité, dictée par ses sentiments généreux, ne se borna pas au rôle d'administrateur de l'U. A. G. : dès 1921, lorsque commencèrent à se créer nos groupements régionaux, se rendant compte de leur heureuse influence morale sur les camarades isolés en province, Lagarde collabora avec Sigault à la création de la Régionale de Limoges et, là aussi, la confiance de nos camarades appela Lagarde aux fonctions de Président de cette Régionale, fonctions qu'il exerça à l'unanime satisfaction jusqu'à son départ pour Ustaritz.

A Brive également, au sein de la Section de l'Union Nationale des Combattants, il avait, par la noblesse de son caractère et sa haute compréhension du devoir, gagné des sympathies et des amitiés profondes, qui l'avaient porté à la vice-présidence.

C'est avec une douloureuse émotion que nous adressons nos pieuses pensées à la mémoire de la personnalité si vivante et si généreuse que fut notre camarade Lagarde, dont nous pouvons dire qu'il fut un homme de devoir dans la plus pure acception du mot. Son souvenir gardera toujours sa place parmi nous.

A. LAFFARGUE.

NOTRE ASSOCIATION PENDANT LA GUERRE

Sous cette rubrique, nous donnerons de temps en temps des nouvelles de la vie de notre Association en général afin que nos camarades dispersés en ce moment, ayant moins de possibilités de se rassembler, puisent dans notre Bulletin l'élément d'union qu'ils aiment trouver dans notre Association.

Si l'on en jugeait par les signes extérieurs, notre Maison de la rue Blanche, fermée depuis septembre dernier, pourrait faire croire que l'Union a été frappée d'une torpeur dont elle se relèvera on ne sait quand. Toute l'animation qui la faisait palpiter a cessé, et seuls les services de la bibliothèque et du Livre Parlé subsistent comme une veilleuse dans notre Foyer endormi.

Cependant, la vie intérieure a continué et si les usagers de la Maison ne peuvent se rendre en ce moment rue Blanche, les usagers de l'Union, c'est-à-dire tous ceux qui prennent intérêt à l'Association en s'informant, suggérant, et même critiquant, n'ont pas cessé un instant cet échange de pensées qui forme le réseau solide de l'esprit Uagiste. Les Administrateurs, dans leurs réunions de janvier et de mars, ont passé en revue toutes les questions les plus importantes qui se présentent en ce moment et le Bureau met à exécution les décisions qui ont été prises concernant les rapports extérieurs de l'Association comme le fonctionnement des services intérieurs.

Ainsi que vous le dit plus haut notre Président, nos nouveaux camarades font l'objet de notre attention et nous sommes certains que tous s'associeront pour marquer la sollicitude des anciens envers les nouveaux.

La Caisse Fraternelle, à intervalles réguliers, examine toutes les demandes de secours, car malheureusement la maladie ne s'interrompt pas avec la guerre ; des correspondances de toutes sortes nous arrivent de nos camarades, nous donnant de leurs nouvelles, de celles de leurs mobilisés, demandant des renseignements pour lesquels nous sommes souvent heureux d'apporter des réponses utiles.

Nous restons en relations constantes avec nos Sections, qui pourront sans doute tenir leurs Assemblées annuelles, celles-ci ayant surtout cette année un caractère de réunions amicales. Quant à notre Assemblée Générale, pourrons-nous la tenir ? Nous l'espérons et le souhaitons ardemment ; ce serait plus pratique pour nous. Mais si les événements nous en empêchaient l'Union fonctionnerait quand même.

Nous avons eu quelques nouvelles de nos camarades évacués des départements frontières, mais n'avons reçu d'eux que peu de demandes d'hébergement, ce qui prouve qu'ils ont pu trouver un asile temporaire qui, sans valoir malheureusement, et nous le comprenons, leur chez-soi, leur permet d'organiser leur vie de guerre.

En cette époque où les ressources diminuent, nous sommes bien entendu économes des deniers de l'Union, afin que, si les grands besoins se faisaient sentir, nous puissions y faire face avec toute l'efficacité nécessaire.

Par ces petits articles, nous nous proposons d'entretenir, à intervalles réguliers, nos camarades des événements grands et petits qui surviendront à l'U. A. G. et, de cette façon, ils pourront, de leur résidence, suivre la marche de l'Union, en attendant le jour de la Victoire où nous aurons alors une belle réunion rue Blanche.

H. AMBLARD.

A MONSIEUR DE TRAVERSAY

*Il était près de nous, lors de notre naissance,
Ardent à soutenir de l'Union l'espérance.
La guerre déclarée, son choix fut bientôt fait,
Rester passif, ah non ! Il était trop Français.
Trop âgé pour servir au sein de nos armées,
Il se voue tout entier à nos mains désarmées.
Parmi les grands blessés, il choisit les plus grands,
Les aveugles alors sont élus ses enfants,
Et pendant vingt années, par une action profonde,
Sa collaboration inlassable est féconde.
Mais aujourd'hui hélas, la mort nous a ravi
L'ami que nous avions, et qui a tant servi
Les hommes aux eux clos, sa seconde famille.
Il aime l'U. A. G. comme on aime une fille.
S'il est vrai qu'ici-bas il ne peut revenir,
Ceux qui restent, en eux, gardent son souvenir.*

E. GUILLAM.

Nous avons reçu d'une des filles de M. de TRAVERSAY, Madame du Bos, une lettre qu'elle nous adresse en son nom ainsi qu'en celui de ses sœurs, à la suite des obsèques de leur regretté père :

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

C'est avec une très grande émotion qu'en mon nom et en celui de mes deux sœurs de Grotthus et de Traversay, je veux vous exprimer tous nos remerciements très vifs et très sincères pour la sympathie que l'Union des Aveugles de Guerre nous a témoignée à l'occasion de la mort de notre cher Père. Laissez-moi vous redire ici toute l'affection qu'il avait pour tous les membres de la grande famille qu'est l'U. A. G. Les fleurs magnifiques que vous avez apportées à Evreux nous ont infiniment touchées et votre palme, scellée sur sa tombe, sera le témoignage durable de votre souvenir.

Veillez, Monsieur le Président, être notre interprète auprès de tous les camarades et croyez, je vous prie, à mes sentiments dévoués.

B. du Bos.

SCAPINI EST ELU PRESIDENT DES DEPUTES
ANCIENS COMBATTANTS

Nous avons appris avec plaisir l'élection de notre camarade Scapini à la présidence du Groupe des Députés Anciens Combattants.

Notre Président honoraire représentera avec autorité, nous n'en doutons pas, parmi ses collègues de la Chambre, l'esprit combattant et l'esprit mutilé.

Nous avons eu sa visite récemment à notre Bureau, avec lequel il garde le contact, et nous avons eu le plaisir, ainsi que plusieurs administrateurs, de nous entretenir avec lui des questions qui nous intéressent, notamment les récents décrets-lois sur les pensions et l'avenir des mutilés en général, ainsi que les besoins particuliers des aveugles de guerre.

NOTE SUR LE BRAILLE

Dans la Patrie des Saint-Louis, Valentin Haüy, Louis Braille, des hommes qui ont le plus fait pour rendre plus normale l'existence de tous les Aveugles du Monde, on serait effrayé de constater combien de Français d'intelligence normale ne lisent ni n'écrivent jamais personnellement. Je sais des Pays, la Suède entre autres, où, grâce à la contribution permanente de toutes les communes, tout aveugle qui le désire reçoit gratuitement un organe hebdomadaire en Braille, surtout d'informations générales, sans compter les multiples ouvrages à la disposition des autres citoyens dans la bibliothèque publique de chaque commune. L'« ancien voyant » (ils sont au moins cinq fois plus nombreux que les « aveugles d'enfance ») s'impose plus volontiers la peine d'apprendre le Braille, du moment qu'il sait pouvoir ainsi récupérer une part aussi précieuse de tout ce qu'il a perdu avec l'usage de la vue. Pour plus difficile à assimiler par des doigts vieillissés que celle du Moon, plus volontiers pratiquée par nombre de Français, la lecture du Braille n'en est pas moins incomparablement supérieure et très généralement préférée des intéressés, ne serait-ce que pour cette raison péremptoire : « Le Braille s'imprime à beaucoup moins de frais que le Moon et s'écrit très facilement, alors que le Moon ne s'écrit pas. » Il semble cependant rester à l'avantage du Moon que sa lecture est plus acces-

sible à des doigts vieilliss. Cette « apparence » s'explique le plus facilement du monde : les lettres Moon ne présentent au doigt que des images excessivement simples, c'est-à-dire, soit un trait droit, soit un croissant, soit un angle bien caractérisé, droit, aigu ou obtus. Les images du Braille peuvent bien paraître beaucoup plus confuses « pour l'œil ou pour le souvenir visuel de tout ancien voyant ». Ce n'est là en fait qu'une apparence très vite déjouée par le doigt, surtout le doigt qu'inspire encore constamment, ainsi que d'ailleurs les autres sens restants, l'impérissable souvenir visuel. Ce souvenir « unit automatiquement dans le cerveau de l'aveuglé les points saillants du Braille pour en faire des traits droits et seulement deux sortes d'angles bien caractérisés, aigus ou obtus ». Il est vrai que sur les 63 combinaisons possibles par les six points Braille, disposés sur deux colonnes, ou si l'on préfère sur trois horizontales, les unes comme les autres rigoureusement parallèles, un certain nombre n'évoque pas dans le cerveau de l'aveuglé des images aussi simples et identifiées par tous de la même façon. Tels sont, par exemple, les signes affectés par Braille aux deux lettres si fréquemment employées « R. T. » notamment se suivant l'une l'autre dans l'écriture de « toutes les langues ». Mon souvenir visuel se représente la lettre Braille « R » comme une croix amputée d'un bras et la lettre « T » comme le profil d'une chaise amputée des pieds prolongeant le dossier ; mais je sais bien des camarades qui s'imaginent très différemment ces lettres et plusieurs autres. Ces genres de figures plus ou moins vagues sont relativement peu nombreuses parmi les 63 du système Braille. Le grand inconvénient, ainsi que l'a judicieusement décelé mon ami A. Mahout, professeur d'Université, devenu aveugle et brailleux vers la soixantaine, c'est que ces combinaisons là se sont trouvées affectées par Braille lui-même à des lettres aussi fréquentes et aussi souvent juxtaposées que le sont les lettres latines N Q R T Y Z et les françaises « altérées » ç é è à ù ë ï ü (sans oublier l'anglo-saxonne W). Pour remédier à cet inconvénient, M. Mahout a suggéré de modifier la forme de quelques-unes de ces lettres et de négliger dans l'impression, voir dans l'écriture manuscrite, toutes altérations par cédilles ou accents.

Appliquer la deuxième partie de cette suggestion serait évidemment amener « les aveugles et faibles de la vue à ignorer, donc quasiment, à mépriser les coutumes que plusieurs siècles ont imposées à tous pour l'écriture correcte de la langue française. Je crois cependant que l'ancien voyant, contraint au Braille, s'il veut continuer à lire personnellement, serait moins « rebuté » si, au début de sa réadaptation, il retrouvait entre les lettres « pures » et les mêmes lettres altérées cette ressemblance qui permet de réduire l'alphabet anglais, mais qu'il a fallu à Braille augmenter de quatorze pour constituer un alphabet complet du français. Or, les Brailleux anglais ont imaginé, pour représenter les lettres altérées de mots étrangers, de les faire précéder par un point facile à identifier en annonçant l'altération de la lettre pure qui suit.

Nous pourrions, en France, utiliser « provisoirement » un tel procédé en vue de faciliter les débuts d'une initiation qu'il conviendra pourtant de parfaire le plus tôt possible dans le sens de notre orthodoxie française. Quant à la première partie de la suggestion de M. Mahout, son application ne dépend pas que des usagers français du Braille, mais de tous ceux qui l'ont adopté comme alphabet universel des Aveugles. Pour rien au monde les uns ni les autres ne consentiront jamais même à envisager à ce sujet des controverses dont le résultat le plus redoutable et presque fatal serait de mettre une fois de plus en grave danger cette « universalité » dont les Brailleux ont tant raison de s'enorgueillir aux yeux... de ceux qui en ont.

Faut-il donc renoncer à rendre le Braille plus accessible « aux doigts avides de lumière » ? Que non pas, car ces « paquets trop condensés de points saillants » très légitimement déplorés par M. Mahout sont parfaitement « solubles » ...sans le moindre attentat ni au Braille universel ni au Braille le plus intensément utilisé aujourd'hui par ses bénéficiaires de langue française, je veux dire « l'Abrégé ». Les lettres incriminées ne provoquent en effet de tels paquets que lorsqu'elles voisinent entre elles, ce qui est surtout le cas des quatre lettres universelles Q R T N. Notons que la première de ces lettres est toujours suivie en français de l'« U », dont la forme Braille est si « lumineuse » qu'elle permet l'identification rapide et infaillible de tout signe voisin. Nous pouvons remarquer que pour l'identification des autres de ces lettres, un éclairage identique est presque toujours provoqué par le voisinage d'une consonne ou d'une voyelle ayant forme de point, de trait ou d'angle. La seule difficulté à vaincre reste donc la succession d'au moins trois des lettres non caractérisées par des formes aussi éclairantes que leurs voisines. Or cette difficulté, les auteurs de notre Abrégé français, sans y viser très vraisemblablement, l'ont bel et bien supprimée par la valeur qu'ils se sont trouvés donner, par la structure même de notre langue, à des signes particulièrement lumineux pour remplacer les « assemblages de lettres » AN BR CR EN PR GN ER IN TR OR ON IEN ION, faciles à enregistrer, puisque la plupart reproduisent l'image de la première lettre de ces groupes. Par conséquent, un abrégé élémentaire, absolument orthodoxe, incluant ces groupes lumineux (mais excluant les quelques autres provocateurs de paquets) serait beaucoup plus facile et plus rapide à lire que le Moon qui, répétons-le, ne s'écrit pas et dont l'impression est beaucoup plus coûteuse que le Braille couramment imprimé et même écrit sur le verso et le recto de la feuille. Il serait donc à tous points de vue préférable, même pour les tout nouveaux Brailleux, de lire et d'écrire en cet Abrégé élémentaire qu'en « Braille toutes lettres ». Pour les mêmes raisons, il conviendrait d'inclure dans cet Abrégé élémentaire toutes les abréviations « officielles » de mots par un ou plusieurs signes constitués de telle sorte qu'ils ne puissent se présenter au doigt comme des

paquets confus et qu'ils ne puissent provoquer ou entretenir chez leurs usagers l'ignorance de l'orthographe.

Rien ne s'opposerait à ce qu'un tel abrégé élémentaire fût utilisé dans nos Ecoles spéciales pour jeunes aveugles, de quoi résulterait immédiatement pour éducateurs et éduqués un gain de temps et de papier de 15 à 20 pour cent au moins. A. MASSELIER.

LE LIVRE PARLÉ

Nous informons les auditeurs du Livre Parlé que nous avons en rayons dans notre discothèque les nouveaux ouvrages suivants, que nous tenons à la disposition de nos camarades :

« Histoire de ma vie », d'Helen Keller (7 disques) ; « Les abeilles d'Or », d'Albérie Cahuet (10 disques) ; « Turenne », du Général Weygand (9 disques).

POUR LES SEJOURS A BOULLEVILLE

L'Office National des Mutilés nous a fait savoir qu'il a exécuté, notamment au chauffage et au pompage de l'eau, au Foyer de Bouleville, certains travaux de réparations, à la suite desquels tout l'Etablissement pourra être occupé sans inconvénient. L'Office Départemental nous demande également d'informer nos camarades qui désirent effectuer un séjour à Bouleville, soit en cas d'évacuation possible (car il est toujours sage d'être prévoyant), soit pour les vacances, de se faire inscrire dès à présent à l'*Office Départemental de l'Eure, Ancien Evêché, Evreux*.

Nous rappelons les conditions : 1) le prix de pension est de 20 fr. par jour à l'hôtel (½ tarif applicable aux enfants de 3 à 10 ans). Une majoration de 5 fr. par jour et par ménage s'ajoute au prix de pension pour les mois où fonctionne le chauffage central.

2) Le prix de location des Pavillons est de 200 fr. par mois pour les Pavillons sans étage et de 250 fr. pour les Pavillons avec étage, prix porté à 375 et 450 fr. pendant les mois où fonctionne le chauffage central.

Que nos camarades qui désirent être inscrits se hâtent d'écrire à l'Office Départemental d'Evreux (Eure) où leur dossier sera constitué.

Chronique de l'U. A. G.

ENTRE NOUS

Naissances

Notre camarade et Madame Chagniaud, de Randan (P.-de-D.), nous font part de la naissance de leur douzième enfant, Rose-Marie, née le 29 janvier 1940.

Notre camarade Monsch Lucien, de Sète (Hérault), nous fait part de la naissance de son troisième enfant, Nicole, née le 2 février 1940.

Nous adressons nos félicitations aux heureux partents et nos vœux de prospérité aux bébés.

Mariages

Notre camarade Pasdois, de La Flèche (Sarthe), nous fait part du mariage de sa fille Francine avec M. Georges Monceaux, actuellement aux Armées, célébré le 3 juin 1939.

Notre camarade Moley, de Autun (Saône-et-Loire), nous fait part du mariage de son fils, actuellement aux Armées, avec M^{me} Paulette Cuny, célébré le 20 janvier 1940.

Notre camarade Clairotte, de Valdoie (Belfort), nous fait part du mariage de sa fille avec M. Raymond Franche, Lieutenant du Génie.

Notre camarade Mirouze Jules, de Cornebarrieu (Haute-Garonne), nous fait part du mariage de son fils, actuellement aux Armées, avec M^{me} Louise Nerecaud, célébré le 22 février 1940.

Nous adressons nos vœux de bonheur aux jeunes époux.

Décès

Nous apprenons le décès :

De notre camarade Lagarde Osmin, de Ustaritz (Basses-Pyrénées), décédé le 8 février 1940, dans sa 58^e année.

Né le 20 novembre 1882, à Lannepax (Gers), adjudant au 126^e

Régiment d'Infanterie, notre camarade fut blessé le 22 août 1914 à Nevraumont (Belgique).

Administrateur de l'U. A. G. depuis sa fondation, réformé à 200 % art. 10 et 12. Officier de la Légion d'Honneur, titulaire de la Croix de Guerre et de la Médaille Militaire, il laisse une veuve et deux enfants.

De notre camarade Fleury Edmond, de Marigny (Manche), décédé le 24 février dernier dans sa 69^e année.

Né le 2 août 1871, caporal à la 10^e Section d'Infirmiers Militaires, notre camarade fut réformé à 100 % article 10. Il laisse une veuve et deux enfants.

De notre camarade Capet Paul, du Chatenet-en-Dognon (Haute-Vienne), décédé le 30 janvier 1940, dans sa 49^e année.

Né le 23 octobre 1891 à Chatenet-en-Dognon, soldat au 172^e d'Infanterie, notre camarade fut blessé le 8 janvier 1915 à Burnhaupt (Alsace). Réformé à 130 % art. 10 et 12 pour cécité et blessures multiples, Chevalier de la Légion d'Honneur, il était titulaire de la Médaille Militaire et de la Croix de Guerre.

De la mère de notre camarade Hugueny, de Saint-Germain-en-Laye (S.-et-O.), décédée le 18 janvier, à l'âge de 84 ans.

De la femme de notre camarade Sauvage François, de Saint-Aubin-du-Cormier (I.-et-V.), décédée le 3 février 1940, à l'âge de 53 ans.

De la femme de notre camarade Germa, de Sorèze (Tarn), décédée le 1^{er} février 1940, dans sa 66^e année.

De la belle-mère de notre camarade Scaglia, d'Ajaccio (Corse), décédée le 15 janvier 1940.

Du père de notre camarade Donadiou, de Istres (B.-du-Rh.), décédé le 7 février 1940, dans sa 80^e année.

De la mère de notre camarade Michelet, de Saint-Etienne-de-Crossez (Isère), décédée le 16 novembre 1939, à l'âge de 76 ans.

Du père de notre camarade Piot, de Lyon (Rhône), décédé en janvier 1940.

De la mère de notre camarade Piollet Germain, de Nyons (Drôme), décédée le 12 février 1940, à l'âge de 81 ans.

Du père de notre camarade Raphaël Marcellin, de Cuers (Var), décédé le 18 janvier 1940, à l'âge de 73 ans.

De la femme de notre camarade Basile Henri, de Goindreville (Eure-et-Loir), survenu le 7 janvier 1940, à Thivars (E.-et-L.).

Du père de notre camarade Robic Louis, du Faouët (Morbihan), décédé le 6 février 1940, dans sa 90^e année.

De la mère de notre camarade Billoud, de Nice (A.-M.), décédée le 25 janvier 1940, dans sa 85^e année.

Nous adressons aux parents nos plus vives condoléances.

COTISATIONS 1940

Cotisations volontaires. — Nous sommes heureux d'adresser ici nos sincères remerciements à nos camarades qui ont tenu à effectuer un nouveau versement : MM. Malinge, 15 fr. ; Théodule, 10 fr. ; Mariotti, 15 fr. ; Brunon, 5 fr. ; Maubert, 10 fr. ; Rohart, 5 fr. ; Simon J., 15 fr. ; Boitel, 15 fr. ; Castex, 10 fr. ; Colin, 10 fr. ; Lefranc, 5 fr. ; Fusilier, 10 fr. ; Le Viavant, 9 fr. ; Barbet, 5 fr. ; Dutrève, 5 fr. ; Eugène P., 5 fr. ; Cado, 15 fr. ; Dupic, 10 fr. ; Lutz, 5 fr. ; Germa, 5 fr. ; Lacazotte, 5 fr. ; Thevenier, 10 fr. ; Demaret, 5 fr. ; Berain, 20 fr. ; Le Beuvant, 5 fr. ; Bentejac, 10 fr. ; Drion L., 5 fr. ; Robert G., 10 fr. ; Granet J., 5 fr. ; Duchamp, 10 fr. ; Lucas G., 20 fr. ; Bignon, 10 fr. ; Raphel, 5 fr. ; Blanc, 10 fr. ; Denis, 10 fr. ; Violet-Valadeau P., 10 fr. ; Bardonnnet, 10 fr. ; Arnaud A., 10 fr. ; Saussothe, 10 fr. ; Tremeau, 10 fr. ; Augé, 10 fr. ; Arendt, 20 fr. ; Vachon, 40 fr. ; Preot, 10 fr. ; Morin, 5 fr. ; Lajouane, 10 fr. ; Perrichon, 10 fr. ; Paireaud, 5 fr. ; Toudic, 10 fr. ; Cheutel, 10 fr. ; Veillet, 5 fr. ; Desmats, 5 fr. ; Gohiec, 5 fr. ; Chatonnier, 10 fr. ; Guilbert, 10 fr.

Cotisations. — MM. Marsal, Delfosse, Hugueny, Storme, Khidas, Guilhot, Malinge, Théodule, Girard J., Thibaut, Mariotti, Brunon, Maubert, Freixes, Rohart, May, Prudent, Garcelon, Toutain P., Launay R., Aumont, Petit A., Bicheron, Fagnon, Paillissé, Raynaud, Simon J., Adam J., Tarte, Fabre J., Boitel, Gollardt, Castex, Colin, Seech, Fleury J., Coniat, Castel H., Marchand P., Corazza, Lefranc, Remia, Grillet A., Fusilier, Le Viavant, Hatet, Grillon, Riveleis, Gouny, Berrié, Ecal, Quemeneur, Chardon, Delacroix, Remy, Lagache, Pasdois, Bertau, Beaslas, Magat, Barbet, Dutrève, Declercq, Eugène P., Messant, Cullet, Marchal, Kernéis, Dupic, Jacquet, Nicomette, Virot, Nicolai J., Dunand, Muller, Coulard, Monnin, Boulesteix, Thevenin, Guillobé, Lecomte G., Germa, Leroux E., Clemencel, Buy, Bibois, Larher, Casdagne, Gautier R., Broutin, Lacazotte, Demaret, Madaire, Massaly, Le Beuvant, Thouvenin, Betoux, Debatisse, Collot, Bentejac, Drion L., Chanson, Leriche, Menetrey, Ruffenach, Depeige, Lutz, Bouchet, Blin, Erouart, Junqua, Loulergue, Clairotte, Peigné, Cohen, Bayol, Arnould A., Teutsch, Robert G., Fraisse, Granet, Royneau, Vincent J., Veyret, Jeames, Quesne, Ramadour, Lopital, Vidry, Hocq, Moulin E., Peuchamiel, Beauquesne, Meslin, Grenet, Duchamp, Boudault, Lebrun G., Tremege, Dajieu, Mas, Vialatoux, Peyron, Coignoux, Invernizzi, Isnardy, Gallard, Allegrini, Louesdon (rachat), Boyenval, Payen, Sibiril, Culot, Coupeze, Brissonnais, Laurent, Dentroux, Vernhes J., Marlin, Lucas G., Bignon, Alvergne, Cochet, Kerangall, Franc, Raphel, Feuilleul, Monneret, Beauval, Blanc, Huppé, Bachelet, Dubos P., Garrec, Lansquenet,

Garcin, Guillo, Denis, Viollet, Scotto, Lecardonnell, Reulet, Girard J., Bramard, Valadeau P., Bardonnnet, Lallemand J., Arnaud A., Gervaud, Guyennet, Bellesœur, Saussothe, Bavouzet, Rollet, Hemery, Coupas, Fevelat, Augé, Arendt, Ramspacher, Quinet, Mauconduit, Moulet, Huot, Preot, Vachon L., Morin, Maze, Raynaud, Rabel, Vayne, Lajouane, Barnabé C., Dufau E., Simon F., Aubert A., Delafosse G., Tissier, Arzagot, Poubane, Giloux, Torreborre, Turban, Perrichon, Lacroix, Lucchini, Pairaud, Toudie, Cheutet, Chatillon, Lebon, Robquin, Le Carret, Rousel, Beauchemin, Lanuc, Desgrippes, Lalœuf, Milien, Parvillers, Deville, Veillet, Marceau, Cognard, Frenay, Catillon, Desmats, Poussin, Mounier, Lennoz, Brioul, Brechon, Chatonnier, Gohiec, Guilbert.

AVIS DIVERS

A. LACOTAS, chez A. BALLANS & C^o, 132, Quai des Chartrons, BORDEAUX (Gironde), fait offre :

Bordeaux rouges :

Château Millet Portets 1937, le litre.....	5 fr. 50
Château du Gazin Fronsac 1937, le litre.....	6 fr. 25
Château Ferrandat Saint-Emilion 1937, le litre.....	6 fr. 25
Château Grand Puy Lacoste Pauillac 1937.....	8 fr. »»

Bordeaux blancs :

Château Millet Portets (Graves) 1934 (exceptionnel) à.	6 fr. 25
Château Clarens Cadillac 1934 (moelleux).....	6 fr. 25
Cru de Saint-Jean Barsac 1934 (liquoreux).....	9 fr. 75

Ces prix au litre nu, départ Bordeaux. Expéditions en fûts consignés : barriques, demis, quarts ou huitièmes.

Echantillons sur demande.



Pour trousseaux, achats toile et lingerie, notre camarade PETIT-DIDIER nous informe qu'il livrera aux meilleures conditions le beau linge des Vosges, garanti blanchi sur pré. Livraison franco 5 % d'es-compte. Demander échantillons. S'adresser directement à M. PETIT-DIDIER, 118, rue Marietton, LYON (Rhône).

CHANGEMENT D'ADRESSE

MALGAT, 20, rue Dulaure, Paris (20^e).

A LA REGIONALE DE LYON

La Régionale de Lyon informe ses membres que son Assemblée annuelle aura lieu le dimanche 7 avril prochain, sauf imprévu. Cette Assemblée sera présidée par le camarade Conan, Président de notre Union, et aura lieu, comme les années précédentes, Salle des Fêtes de l'U. N. C., 16, rue Romarin, à Lyon, à 10 heures.

Vu les circonstances actuelles, il n'y aura pas de banquet ni de tombola.

Nous engageons vivement les camarades à y assister nombreux : des sujets intéressant tous les aveugles y seront traités. Il ne sera pas envoyé de convocation par mesure d'économie.

LISTE DES DONATEURS

M. Germond, Paris (sur son allocation d'ancien combattant), 300 francs ; M. Gentilhomme, Bagnolet (Seine), 100 francs ; M. Pecnard, Paris, 100 francs ; Etablissements Roure, Bertrand Fils et J. Duponts, 1.000 fr. ; M. Gerald Dobède, Bournemouth (Angleterre), 1.765 fr.

DONS AVEC AFFECTATION SPECIALE
POUR LA « MAISON DES AVEUGLES DE GUERRE »

Commune de Vielmur (Tarn), 20 fr. ; Commune d'Auray (Morbihan), 50 fr. ; Commune de Doué-la-Fontaine (M.-et-L.), 50 fr. ; Commune de Lion-d'Angers (M.-et-L.), 45 fr. ; Département de la Vendée, 900 francs.

Tableau d'Honneur

IZAAC, Président honoraire
SCAPINI, Président honoraire
BOURGUIGNON, Secrétaire général honoraire
FAVRET, Secrétaire général honoraire
CONAN, Secrétaire général honoraire
AMBLARD, Secrétaire général honoraire

Conseil d'Administration

Président : CONAN

Vice-Présidents : FAVRET, GUILLAM, IZAAC

Secrétaire général : AMBLARD

Trésorier : Gaston L'EVESQUE

Membres : BARDOUX, BERTRAND, BLONCOURT, BOIS, BRUSSON, CABASSON,
CÉRÉ-LABOURDETTE, COUESNON, COURTEIX, DALLET, DERUNDER, FAUVEL,
GRILLET, LAFFARGUE, LAUTÉ, LEVEAU, MALGAT, MULLER, NICOLAI,
NOIREAUX, ROY (Georges), SATGÉ, SCAPINI, SIBIRIL

Comité d'Action

M ^{lle} Arbel, Vice-Présidente hono- raire.	M. Auterbe, Directeur à la Compa- gnie « L'Union ».
† Président : M. de Traversay.	M ^{me} du Bos ;
Vice-Présidentes } M ^{me} Contamin.	M ^{me} Broquin ;
} M ^{me} L'Evesque.	M. de Chaumont-Quitry ;
Secrétaires } M. Bloch, adjoint au Trésorier ;	M. Chepfer ;
M. Iweins, Secrétaire du Comité d'Action.	M ^{me} Chevalier ;
	M ^{lle} Jalagnier ;
	M ^{me} Lévy-Weis ;
	M. Julien Mayer.
	Colonel de Traversay.



Gérant: DECOENE.

IM. RIMERIE CARON & C^{ie}, 34, RUE DEMOLOMBE, CAEN